

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 5 (1978)
Heft: 1

Rubrik: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



56^e Congrès des Suisses de l'étranger

C'est à Einsiedeln, canton de Schwyz, où un accueil chaleureux vous attend que se tiendront les 56^e Journées des Suisses de l'étranger.

Organisez vos vacances, vos rendez-vous d'affaires, votre séjour annuel en Suisse de telle manière que vous puissiez être parmi nous les 25, 26 et 27 août 1978.

De plus amples détails ainsi qu'une formule d'inscription seront publiés dans la présente revue en juin.

Tous à Einsiedeln

Information des Suisses de l'étranger par un mot-croisé

Le mot-croisé ci-après nous a été transmis par une personne très proche des Suisses de l'étranger. Nous espérons qu'il retiendra votre attention et que vous serez nombreux à nous le retourner dûment rempli.

Votre perspicacité fera l'objet d'un tirage au sort. Les dix premiers recevront au choix:

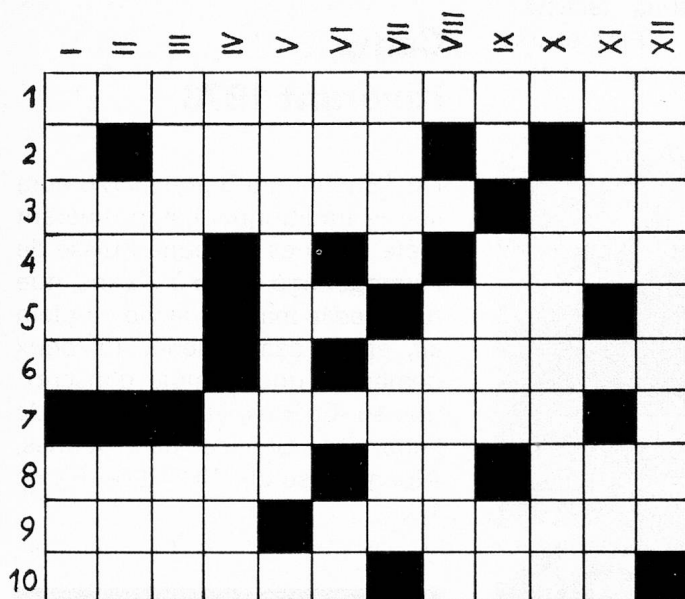
1 disque ou 1 cassette.

Horizontalement :

1. Une rue de Berne que connaissent bien les Suisses de l'étranger.
2. De poisson ou de rocher. – Préfixe.
3. Le Secrétariat des Suisses de l'étranger veille sur ceux de nos compatriotes. – Ride.
4. Sport national suisse. – Pays d'Asie.
5. Pas ailleurs. – Roulé. – Pronom.
6. Trois muettes. – Dressai à la meule.
7. Massif provençal.
8. Terrestre, est parcouru depuis des siècles par les Suisses de l'étranger. – Fin de verbe. – Princesse en Angleterre.
9. Le mois du Congrès des Suisses de l'étranger. – Tels nos missionnaires.
10. Général ... ou président! – Des rives bien connues des Lausannois ... et des autres.

Verticalement :

- I. Le Congrès des Suisses de l'étranger est traditionnellement placé sous son signe. – Pour rire!
- II. Dans cette ville française, le Consulat de Suisse se trouve à l'Avenue Georges Clémenceau. – Presque un loup.
- III. La Suisse ... pour les Suisses. – Engage pour la vie.
- IV. Période remarquable. – Débris de robinets.
- V. Elle à donc ses nerfs!
- VI. Pieuse abréviation. Un peu de peine.
- VII. A ne pas perdre! Golda, pour ses intimes.
- VIII. Sont pris, de bas en haut, pour étancher la soif.
- IX. Le meilleur, incontestablement! – Couvre de fleurs. – Moitié de gamin de Paris.
- X. Toujours à votre disposition, au Secrétariat des Suisses de l'étranger, il n'a rien d'un moine, en dépit de son nom!
- XI. Pour conserver. – Maréchal ... ou directeur!
- XII. Celles de la radio suisse pour l'étranger sont sur ondes courtes.



A envoyer au:

Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH,
case postale, CH-3000 Berne 16.

Votre choix:

1 disque ☐ ou 1 cassette ☐

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Date: _____

Signature: _____

N.B.: La solution, ainsi que le nom des vainqueurs, seront communiqués dans le numéro de juin 78.

Muba 1978

(Mustermesse Basel 1978 / Foire suisse d'échantillons 1978, Bâle)

Afin de perpétuer la tradition, la rencontre des Suisses de l'étranger à la Muba 1978 a été fixée au

lundi 17 avril 1978,

chaque participant recevra une carte d'entrée gratuite, mais devra supporter les frais du repas pris en commun.

Cette année, nous aurons le plaisir

d'être entourés pendant la pause de midi de représentants de l'Office suisse d'expansion commerciale et de l'Union des chambres de commerce suisses à l'étranger.

Vous voudrez bien faire parvenir votre inscription d'ici au 20 mars 1978, dernier délai, afin que nous puissions vous envoyer la documentation, au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

Nous vous attendons nombreux !



Kandersteg international

Le Centre international des éclaireurs de Kandersteg (Suisse) est un point de rencontre d'adolescents venant de toutes les parties du monde. En tant que centre d'activités, il offre une grande variété de programmes alpins et internationaux qui permettent à des garçons et des filles âgés de 11 à 25 ans, expérimentés ou non, de connaître le domaine de la montagne et de nouer de nouvelles amitiés. Une équipe de collaborateurs permanente et officielle s'occupe du bien-être des hôtes.

Dans le courant de l'année, les jeunes gens ou jeunes filles ne faisant pas partie des éclaireurs sont également les bienvenus dans les cours de ski et d'alpinisme. Toutefois les mois de juillet et août, ainsi que les jours fériés de Noël et Nouvel-An sont uniquement réservés pour les groupements d'éclaireurs et d'éclaireuses. Le Centre dispose de trois grands logis: le «Chalet» avec 150 lits et toutes les installations nécessaires, la «Tour» avec 40 lits et une cabane d'alpage avec 20 places



Talon

Muba 1978

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Nombre de billets d'entrée désirés: _____

Nombre de personnes prenant part au repas en commun: _____

Date et signature: _____

dans l'«Ueschinental», à 1900 m d'altitude. Durant les mois d'été, un terrain de 17,5 ha est à disposition pour les camps. Là également, les installations correspondent aux besoins suscités par les activités alpines et internationales. Des informations détaillées peuvent être demandées gratuitement au Centre international des éclaireurs, CH-3718 Kandersteg. Téléphone 033 75 11 39, télex 33972 scout ch ou télégramme Scout Kandersteg.

Camp itinérant 1978

Du 18 juillet au 5 août 1978 aura lieu le traditionnel camp itinérant d'été. Si tu es un jeune Suisse de l'étranger âgé de 15 à 25 ans, que tu aimes la marche, la vie en plein air et la camaraderie, tu peux demander une formule d'inscription au: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des Jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

Principe du système social suisse

	1 ^{er} pilier	2 ^e pilier	3 ^e pilier
But	couvrir les besoins vitaux	maintenir le niveau de vie auquel est habitué chaque salarié	maintenir le niveau de vie auquel sont accoutumées les personnes actives, indépendantes, voire les cadres
Principe de financement	pas de formation de capital; la population active paie pour les ayants droit à une rente	système de la capitalisation. Réserves obligatoires par les entreprises à la prévoyance vieillesse de leur personnel	système de la capitalisation; chacun économise selon ses possibilités, voire besoins
Financement	péréquation sociale et subventions de l'Etat (chaque salarié paie sur son salaire brut, sans limitation, l'indépendant sur son revenu)	pas de subventions, mais allègements fiscaux	pas de subvention. Chacun pour soi
Bénéficiaires	tous les cotisants, les épouses et les enfants mineurs	tous les cotisants et le conjoint survivant	les épargnants
	prévoyance sociale étatique = AVS et AI	prévoyance vieillesse paritaire des partenaires sociaux (généralisation en cours) = Pension du travail	prévoyance individuelle = épargne

Spécial pour les Suisses de l'étranger: le Fonds de Solidarité, qui permet d'indemniser chacun de ses membres en cas de perte des moyens d'existence à l'étranger due à des mesures de nationalisation ou coercitives et constitue une épargne intéressante, exemptée de l'impôt anticipé. Les Suisses de l'étranger peuvent faire partie, à titre facultatif, du 1^{er} pilier, soit de l'AVS; ne peuvent participer au 2^e pilier, vu qu'ils n'ont pas leur domicile et surtout leur activité lucrative en Suisse. Quant au 3^e pilier, il se constitue au gré des possibilités et du désir des intéressés.

SSE, Lucien Paillard